

## Décentralisation des personnels infirmiers scolaires : projet retiré – Vigilance maintenue

SANTÉ

ACTUS MILITANTES



Le projet de texte déposé au Conseil d'État prévoyant la décentralisation des infirmières, infirmiers scolaires aux Conseils départementaux vient d'être retiré.

### L'UNSA a formulé des alertes :

Sur la construction silencieuse des conditions d'une décentralisation de fait des infirmières scolaires vers les Conseils départementaux.

Deux éléments clefs :

- l'évocation explicite d'un transfert de compétences lors d'une audience à Matignon
- le dépôt formel d'un projet de texte législatif au Conseil d'État.

### Échanges transparents d'hier à la DGESCO.

Le 1er avril 2026, lors de la réunion multilatérale DGESCO sur les pôles départementaux de santé scolaire, l'administration a officiellement confirmé l'existence de ce projet de loi et annoncé son

retrait.

Le retrait du texte de loi est une victoire politique mais ce n'est pas une fin.

Le projet de pôle départemental, s'il n'est pas amendé, peut reconstruire les conditions d'une décentralisation de fait, sans jamais prononcer ce mot.

La vigilance reste entière



[Campagne de témoignages : « Paroles d'infirmier-es scolaires ».](#)

5 à 10 minutes pour raconter une situation concrète (anonyme).

[C'est](#)



[ICI](#)